

ASSEMBLÉE NATIONALE9 février 2006

SUCCESSIONS ET LIBÉRALITÉS - (n° 2427)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 155

présenté par
M. Huyghe, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 8

Au début de l'alinéa 14 de cet article, substituer aux mots :

« Des actions »,

les mots :

« De l'action ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.